

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 13

votants : 15

Pour : 15

OBJET

City Park – avenant 1 lot 1

L'an deux mille vingt six le 13 Février

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation : 02 février 2026

PRESENTS : MM PERROT, RAISSON, GALLY, MARTIN, DESMOULINS, JEANTEAU, VEYRIRAS, PERRIN, DUSSAC, Mmes PUIGRENIER, LABRUNIE, KEBAILI, PEYRELADE

Mme LACHATRE a donné procuration à Mme LABRUNIE
M PRINSAUD a donné procuration à M. JEANTEAU

Mme LABRUNIE a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'établir un avenant pour le marché concernant la construction d'un city park – Lot 01 Terrassements - VRD

- S'agissant d'un marché à prix unitaires, le présent avenant a pour objet la modification des quantités de certaines prestations, en prenant en compte la réalité du terrain. Le sol existant n'étant pas porteur, la structure de la plateforme a été adaptée en conséquence afin de garantir la pérennité de la structure.
- Il est donc nécessaire de créer plusieurs prix nouveaux :

Prix nouveau 1 Mise en œuvre de BBSG0/6 à 120 kg/m² sur 670 m² à 24.29 € HT le m² pour un total de 16 274.30 € HT (ce prix annule et remplace le prix n° 108)

Prix nouveau 2 Fourniture et mise en œuvre de Grave 0/150 sur 45 cm d'épaisseur soit 650 T à 20.03 € HT la T pour un total de 13 019.50 € HT

Le montant total des travaux supplémentaires est de 8 261.00 € HT

Montant HT du marché de base	37 595.75 €
Avenant 1 HT du marché de base	8 261.00 €
Nouveau Montant HT du marché de base	45 856.75 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Entérine les décisions prises
- Autorise Monsieur le Maire, ou son adjoint Monsieur Marcel RAISSON à signer les documents à intervenir.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affiché le

Pour copie conforme :

Le secrétaire de séance
Nicole LABRUNIE



Fait à Nantiat le 14 février 2026

Le Maire,
Daniel PERROT



Commune de Nantiat

10 rue Hôtel de ville

87140 Nantiat

A BOISSEUIL, le 20 janvier 2026

DEVIS N° 012610195

Création d'un terrain multisports - Nantiat 87
Lot n°1 - Terrassements VRD

Suivie par : Jean Yves BECKER

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
0/150 Fourniture et mise en oeuvre de TV 0/150 sur une épaisseur de 45 cm Total 0/150	T	650.00	20.03	13 019.50 13 019.50
EMPIERREMENT EN GNT 0/20 SUR 30CM EMPIERREMENT EN GNT 0/20 SUR 30CM Total EMPIERREMENT EN GNT 0/20 SUR 30CM	M3	-180.00	45.01	-8 101.80 -8 101.80
PLUS VALUE POUR SUREPAISSEUR ENROBE ENROBE NOIR DOSE A 120 KG/M² AU LIEU DE 80 KG/M² Total PLUS VALUE POUR SUREPAISSEUR ENROBE	M2	670.00	4.99	3 343.30 3 343.30

RECAPITULATIF	
Libellé lot	Total HT
0/150	13 019.50
EMPIERREMENT EN GNT 0/20 SUR 30CM	-8 101.80
PLUS VALUE POUR SUREPAISSEUR ENROBE	3 343.30

Montant H.T.	8 261.00 €
T.V.A. 20 %	1 652.20 €
Montant T.T.C.	9 913.20 €

Devis arrêté à la somme TTC : NEUF MILLE NEUF CENT TREIZE EUROS ET VINGT CENTIMES.

Nos prix sont établis sur la base des impôts et taxes en vigueur.

Notamment en ce qui concerne le gazole non routier.

Toute modification ultérieure de ces impôts ou taxes sera répercutée sur les prix.

COMMUNE DE NANTIAT

Construction d'un City Stade

Pouvoir Adjudicateur	Assistance à maîtrise d'ouvrage
Commune de Nantiat 10 Rue Hôtel de Ville 87140 NANTIAT	ATEC 87 12 Rue du Petit Tour 87000 LIMOGES

Marché notifié le 9 décembre 2025

AVENANT N°1

Entreprise titulaire du marché
MASSY TP
32 Route de Toulouse - La Plaine
87220 BOISSEUIL

ENTRE La commune de Nantiat, 10 Rue Hotel de Ville, 87140 Nantiat, représentée par son Maire,
Monsieur Daniel PERROT

d'une part,

ET

L'entreprise MASSY TP, 32 Route de Toulouse, La Plaine, 87220 Boisseuil, représentée par Monsieur
Becker Jean-Yves

d'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE I – Objet de l'avenant

- 1- S'agissant d'un marché à prix unitaires, le présent avenant a pour objet la modification des quantités de certaines prestations, en prenant en compte la réalité du terrain. Le sol support existant n'étant pas porteur, la structure de la plateforme a été adaptée en conséquence afin de garantir la pérennité de l'infrastructure. La structure de la plateforme réalisée comporte les épaisseurs suivantes, 45 cm de Grave 0/150, 5 cm de GNT 0/20 et 5 cm de BBSG 0/6. (Voir détail dans l'annexe n°1 ci-jointe).

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 087-218710309-20260219-AVENANT1-DE

- 2- Il a donc été nécessaire de créer plusieurs prix nouveaux :
- **Prix nouveau 1** Mise en œuvre de BBSG 0/6 à 120 kg/m² sur 670 M² à 24,29€ HT le M² pour un total de **16 274.30 € HT**. (Ce prix annule et remplace le prix N°108)
 - **Prix nouveau 2** Fourniture et mise en œuvre de Grave 0/150 sur 45 cm d'épaisseur soit 650 T à 20,03€ HT la T pour un total de **13 019.50 € HT**.

Le montant total des travaux supplémentaires est de 8 261.00 € €HT.

ARTICLE II – Montant du marché

Le montant du marché était de 37 595.75 €HT soit 45 114.90 € TTC.

Le nouveau montant total s'élève à 45 856.75 € HT soit 55 028.10 € TTC.

ARTICLE III – Pièces contractuelles

La liste des pièces contractuelles énumérées au CCAP est complétée par :

- L'avenant n°1.

ARTICLE IV – Clauses du marché initial

Toutes les autres clauses du marché initial restent inchangées.

PIECES JOINTES : Annexe n°1 – Tableau récapitulatif.

FAIT A Nantiat le 09 février 2026

LE MAITRE D'OUVRAGE	L'ENTREPRISE
	 MASSY TP La Plaine 87220 BOISSEUIL Tél. / 05 55 06 90 77 SIRET : 762 500 684 00027 - APE 4312A

En 2 exemplaires de 2 Pages

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 087-218710309-20260219-AVENANT1-DE